



Conseil économique et social

Distr. limitée
21 juillet 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Réunion régionale Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Bangkok, 6-8 novembre 2017

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la Réunion régionale Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (section I) et les annotations à l'ordre du jour provisoire (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Réunion:
 - a) Cérémonie d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen des politiques et programmes relatifs aux migrations et de leur incidence sur la facilitation de migrations sûres, ordonnées et régulières et sur l'appui à toutes les dimensions du développement durable.
3. Discussions thématiques sur les principales questions intéressant la région Asie-Pacifique en matière de migrations sûres, ordonnées et régulières:
 - a) Les migrations de main-d'œuvre légales et ordonnées, contribution à toutes les dimensions du développement durable, notamment le travail décent, la mobilité de la main-d'œuvre, la reconnaissance des compétences et des qualifications et autres mesures pertinentes;
 - b) La lutte contre les facteurs des migrations, notamment contre les conséquences négatives des changements climatiques, des catastrophes naturelles et des crises d'origine humaine, par la protection et l'assistance, le développement durable, l'élimination de la pauvreté, la prévention et le règlement des conflits;
 - c) Le trafic de migrants, la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage, et questions relatives à l'identification, à la protection et à l'aide des migrants et victimes de la traite;
 - d) La coopération régionale et la gouvernance des migrations sous tous leurs aspects, notamment les migrations aux frontières et en transit, les entrées, les retours, les réadmissions, l'intégration et la réintégration.

4. Examen du résumé du Président.
5. Adoption du rapport de la Réunion, y compris du résumé du Président.
6. Clôture de la Réunion.

II. Annotations

1. Ouverture de la Réunion

a) Cérémonie d'ouverture

Le programme de la cérémonie d'ouverture sera annoncé en temps utile et sera disponible en ligne à l'adresse suivante: www.unescap.org/events/asia-pacific-regional-preparatory-meeting-global-compact-safe-orderly-and-regular-migration.

b) Élection du Bureau

La liste des participants sera disponible en ligne à l'adresse suivante: www.unescap.org/events/asia-pacific-regional-preparatory-meeting-global-compact-safe-orderly-and-regular-migration.

La Réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/GCM/PREP/L.1)

Annotation

La Réunion examinera l'ordre du jour provisoire et l'adoptera avec les modifications qu'elle jugera nécessaires.

2. Examen des politiques et programmes relatifs aux migrations et de leur incidence sur la facilitation de migrations sûres, ordonnées et régulières et sur l'appui à toutes les dimensions du développement durable

Documentation

Les migrations internationales en Asie et dans le Pacifique: tendances et facteurs (E/ESCAP/GCM/PREP/1)

Les migrations internationales, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (E/ESCAP/GCM/PREP/2)

Annotation

La Réunion passera en revue les progrès accomplis dans la région Asie-Pacifique pour faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières conformément à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et aux engagements pris dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion sera saisie d'une note du secrétariat (E/ESCAP/GCM/PREP/1) exposant les principales tendances en matière de migrations internationales, ainsi que les problèmes associés, et d'une note du secrétariat (E/ESCAP/GCM/PREP/2) mettant en évidence les grandes considérations relatives aux migrations internationales et au Programme 2030.

Les participants à la Réunion souhaiteront peut-être faire part de leur expérience et de leurs constatations eu égard à l'adoption de politiques et programmes visant à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières, notamment les progrès concernant la mise en œuvre de la Déclaration de New York et des engagements du Programme 2030 relatifs aux migrations. Les délibérations tenues au titre du présent point de l'ordre du jour devraient favoriser une meilleure compréhension des bonnes pratiques, priorités régionales et problèmes associés à la mise en œuvre de la Déclaration de New York et des engagements du Programme 2030 relatifs aux migrations.

3. Discussions thématiques sur les principales questions intéressant la région Asie-Pacifique en matière de migrations sûres, ordonnées et régulières

La Réunion examinera les principaux problèmes et formulera des recommandations concernant la facilitation de migrations sûres, ordonnées et régulières et les priorités régionales à prendre en compte dans le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

a) Les migrations de main-d'œuvre légales et ordonnées, contribution à toutes les dimensions du développement durable, notamment le travail décent, la mobilité de la main-d'œuvre, la reconnaissance des compétences et des qualifications et autres mesures pertinentes

Documentation

Les migrations de main-d'œuvre en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/3)

Annotation

Parmi les questions traitées figureront les suivantes: accroître les contributions des migrations de main-d'œuvre au développement; mettre en place des voies légales de migration de main-d'œuvre au moyen de politiques nationales et de la coopération bilatérale, régionale et internationale, notamment des programmes de migration saisonnière et circulaire permettant de combler les lacunes en matière de compétences et de main-d'œuvre; veiller au caractère légal, à la transparence et au bas coût des procédures de recrutement; offrir un travail décent aux migrants en se fondant sur les conventions internationales sur le travail, conformément à la cible 8.8 des objectifs de développement durable; promouvoir le respect des droits des travailleurs migrants conformément aux conventions relatives aux droits de l'homme convenues sur le plan international; promouvoir la coopération internationale aux fins de la reconnaissance des compétences et des qualifications; abaisser les coûts de transaction des envois de fonds conformément au moyen de mise en œuvre 10.c; et renforcer la concertation avec les partenaires sociaux aux fins de la formulation et de l'application de politiques relatives à la migration de main-d'œuvre.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion sera saisie d'une note du secrétariat (E/ESCAP/GCM/PREP/3) décrivant les principales tendances en matière de migration de main-d'œuvre et les difficultés rencontrées pour faire en sorte que ces migrations soient sûres, ordonnées et régulières; cette note expose en outre les mesures prises par les pays à cet égard. Elle contient également des recommandations soumises à l'examen de la Réunion.

- b) **La lutte contre les facteurs des migrations, notamment contre les conséquences négatives des changements climatiques, des catastrophes naturelles et des crises d'origine humaine, par la protection et l'assistance, le développement durable, l'élimination de la pauvreté, la prévention et le règlement des conflits**

Documentation

Les mouvements migratoires mixtes en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/4)

Les migrations et les changements climatiques en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/5)

Annotation

Les questions abordées seront notamment les suivantes: garantir le caractère volontaire des migrations; lutter contre les facteurs à l'origine des migrations dangereuses, notamment en favorisant le développement durable, les interventions de maintien de la paix, l'avènement de sociétés pacifiques et propices à l'intégration fondées sur le respect des droits de l'homme reconnus au plan international et sur la primauté du droit, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements conformément à l'Accord de Paris et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030); formuler des contributions pouvant être intégrées aux principes non contraignants et aux lignes directrices d'application volontaire, en conformité avec le droit international, pour faire face au cas des migrants en situation de vulnérabilité qui ne peuvent prétendre à la protection internationale accordée aux réfugiés mais qui ont néanmoins besoin d'aide; et favoriser des modes de migration qui contribuent au développement du pays d'origine, notamment grâce à la réintégration durable des migrants.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion sera saisie d'une note du secrétariat décrivant les principales tendances et exposant des considérations de politique générale eu égard au lien entre changements climatiques et migrations (E/ESCAP/GCM/PREP/5), ainsi que d'une note examinant les diverses formes que revêtent les migrations dans la région Asie-Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/4). Ces notes contiennent également des recommandations soumises à l'examen de la Réunion.

- c) **Le trafic de migrants, la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage, et questions relatives à l'identification, à la protection et à l'aide des migrants et victimes de la traite**

Documentation

Note verbale en date du 18 septembre 2017 adressée par l'Organisation internationale pour les migrations au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/INF/1)

Annotation

Les questions abordées seront notamment les suivantes: facteurs à l'origine du trafic de migrants et de la traite des êtres humains dans la région Asie-Pacifique; cadres bilatéraux et sous-régionaux de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, poursuite des trafiquants et protection des migrants clandestins et des victimes de la traite; difficultés rencontrées en ce qui concerne l'identification des migrants et des victimes de la traite et aide à leur apporter.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion sera saisie d'une note d'information (E/ESCAP/GCM/PREP/INF/1) exposant les principales tendances concernant le trafic de migrants et la traite des êtres humains, ainsi que les mesures prises par les États pour y faire face. Cette note contient également des recommandations soumises à l'examen de la Réunion.

- d) La coopération régionale et la gouvernance des migrations sous tous leurs aspects, notamment les migrations aux frontières et en transit, les entrées, les retours, les réadmissions, l'intégration et la réintégration**

Documentation

La migration de main-d'œuvre en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/3)

Les mouvements migratoires mixtes en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/4)

Les migrations et les changements climatiques en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/5)

Note verbale en date du 18 septembre 2017 adressée par l'Organisation internationale pour les migrations au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (E/ESCAP/GCM/PREP/INF/1)

Annotation

Les questions abordées seront notamment les suivantes: faire fond sur les cadres et processus bilatéraux et sous-régionaux existants pour les utiliser au mieux en vue de faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières; promouvoir la coopération entre États d'origine, de transit et de destination afin de mieux protéger les migrants et d'optimiser les bienfaits des migrations pour le développement tout au long du cycle migratoire, y compris lors du retour et de la réintégration; étudier les mesures permettant la portabilité des droits à la protection sociale; et recenser les moyens de lutter contre les crises migratoires d'une manière équilibrée, exhaustive et concertée en conformité avec les obligations contractées en vertu du droit international.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion sera saisie de notes du secrétariat (E/ESCAP/GCM/PREP/3, E/ESCAP/GCM/PREP/4, E/ESCAP/GCM/PREP/5) et d'une note d'information (E/ESCAP/GCM/PREP/INF/1) dans lesquelles sont décrites les grandes tendances en matière de migration dans la région et les initiatives de coopération régionale. Ces notes contiennent en outre des recommandations soumises à l'examen de la Réunion.

4. Examen du résumé du Président

Documentation

Projet de résumé du Président (E/ESCAP/GCM/PREP/WP.1)

Annotation

La Réunion examinera le projet de résumé établi par le Président, qui constituera la contribution de la région à la réunion mondiale qui se tiendra au Mexique en décembre 2017 pour faire le bilan. Ce résumé exposera les diverses positions des États de la région afin de faire en sorte qu'il soit tenu compte véritablement des points de vue de l'Asie et du Pacifique au niveau mondial.

5. Adoption du rapport de la Réunion, y compris du résumé du Président

Documentation

Projet de rapport (E/ESCAP/GCM/PREP/L.2)

Annotation

La Réunion sera invitée à examiner et à adopter le rapport, y compris le résumé établi par le Président.

6. Clôture de la Réunion

Des allocutions de clôture seront prononcées.
